

# Communiqué de presse

Périmètre Pôle Gare

## Le quartier de la Rasude se réinvente

**La Ville de Lausanne et la société de valorisation SV Rasude travaillent main dans la main pour que le projet du quartier de la Rasude, situé à l'est du périmètre Pôle Gare, réponde aux besoins de la ville et de sa population. Une étape décisive de cette collaboration fructueuse vient d'être franchie, avec la transmission du plan d'affectation (PA) au Canton pour examen préalable. Le prochain jalon consistera en la mise à l'enquête publique, prévue pour le dernier trimestre 2023 au plus tôt.**

La Rasude est l'une des pièces urbaines majeures à l'est du périmètre Pôle Gare, qui intègre en son cœur la gare, sa place et son sous-sol, Plateforme 10 à l'ouest et les quartiers Sous-Gare et des Fleurettes au sud. Pour assurer la cohérence de l'ensemble, la Ville collabore étroitement avec les responsables de projets impliqués.

Le quartier de la Rasude est aujourd'hui fermé au grand public et dédié uniquement à des activités administratives et logistiques. Demain, il proposera un nouveau lieu de vie au cœur de la ville en proposant une mixité d'usages et de services pour les Lausannoises et Lausannois. Une ouverture qui réjouit la Municipalité.

### Un quartier intégré au tissu urbain lausannois

Le projet, choisi à l'issue d'une mise en concurrence en 2017 et définissant le gabarit du site, a convaincu le jury d'experts pluridisciplinaire pour son approche visant à conserver une grande partie du patrimoine existant (soit les bâtiments de l'avenue de la Gare 41 et 43 ainsi que l'ancien bâtiment administratif de la Poste). Seuls trois nouveaux bâtiments verront le jour. Un important travail a depuis été réalisé par la SV Rasude (maître d'ouvrage représentant les deux propriétaires fonciers Mobimo Management SA et CFF Immobilier) et la Ville afin que la morphologie du projet s'intègre harmonieusement à son environnement urbain ainsi qu'à la *skyline* lausannoise. Pour la Municipalité, le projet permettra la création d'un nouveau quartier à Lausanne, en plein cœur de ville, combinant des logements et plus de 1000 nouvelles places de travail ainsi que des espaces publics accueillants et arborés accessibles à tout le monde. Le futur visage du quartier sera défini par la suite lors d'un concours d'architecture à l'horizon 2025.

### Un morceau de ville connecté

Située stratégiquement à deux pas de la gare et à l'interface du futur hub de mobilité, la Rasude sera idéalement connectée à la ville, aux régions environnantes et au reste de la Suisse par le réseau performant de transports publics.

En surface, le quartier sera dédié uniquement à la mobilité active, et sera traversé par la Voie Verte d'Agglomération qui reliera la région d'est en ouest. L'avenue de la Rasude, future artère piétonne du quartier, sera réhabilitée après avoir été fermée au public durant une soixantaine

d'années. Elle se voudra conviviale, ponctuée de terrasses et places publiques de qualité, ouvertes à toutes et à tous.

Concernant le stationnement, un parking souterrain a été dimensionné pour correspondre aux enjeux du Plan climat ; il sera directement connecté au sous-sol de la place de la Gare et pourrait potentiellement accueillir des taxis et de la dépose-minute. Concernant le stationnement pour vélos, des places seront situées en souterrain, à l'intérieur des bâtiments ainsi qu'à proximité des entrées.

### **De la verdure et de la convivialité**

Conçue comme un quartier vivant, la Rasude sera généreusement végétalisée. La pleine terre sera maintenue partout où cela est possible, 80 arbres majeurs seront plantés et un parc-belvédère végétalisé à 70% offrira un nouveau poumon vert à cette zone aujourd'hui entièrement minérale.

### **Mixité d'usages et rez-de-chaussée vivants**

La Ville de Lausanne favorise la mixité des usages au sein des quartiers en vue de les rendre vivants et attractifs. La Rasude n'échappera pas à la règle. Au programme, une mixité de bureaux, de logements et de commerces de proximité, sans oublier une belle part dédiée aux services (crèches notamment), aux loisirs et à la culture.

#### **LA RASUDE, naissance d'un quartier**

##### **2016 – Mandats d'Étude Parallèles**

Parmi huit projets proposés par autant de bureaux d'architecture réputés, le Collège d'expertes et d'experts (dont des membres de la Ville de Lausanne) désigne comme lauréat le projet « Échappées » du bureau Éric Maria architectes associés.

##### **2017 – Démarches participatives**

La Ville et SV Rasude convient les Lausannoises et Lausannois à contribuer au développement de ce quartier dans le cadre de deux ateliers participatifs.

##### **Février 2023 – Plan d'affectation**

Dépose du plan d'affectation (PA) à l'examen préalable au Canton.

##### **Second semestre 2023 – Mise à l'enquête publique**

La mise à l'enquête publique sera précédée d'une présentation publique du PA.

La Municipalité de Lausanne

Annexe : illustrations

Informations sur [www.lausanne.ch/polegare](http://www.lausanne.ch/polegare) et [la-rasude.ch](http://la-rasude.ch)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Madame Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture / T +41 21 315 52 00, M +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 21 février 2023

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | [presse@lausanne.ch](mailto:presse@lausanne.ch) | [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

2 / 2